N° 04
juin 2015

Bulletin municipal

L'ECHO DES BOIS

Saint-Germain-sur-Rhône

www.saint-germain-sur-rhone.com

Le mot du Maire

Ce printemps, le Conseil municipal poursuit avec conviction et détermination son action sur des projets réfléchis et constructifs, financièrement maîtrisés.
Nous venons d'ailleurs d'adopter le budget de l'année 2015 sans aucune modification des taux d'imposition en vigueur, malgré les ponctions de l'Etat sur nos finances locales.
Nous travaillons actuellement à l'étude de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne garderie ainsi qu'à la création d'un plateau surélevé à l'entrée du village, pour casser la vitesse dans l'agglomération.
Quant aux travaux du renforcement électrique et de sécurisation des réseaux sur les crêts que nous vous avions déjà présentés, ils seront réalisés cet automne pour un montant de 180 000 €.
Depuis début avril, vous avez également pu découvrir le nouveau site internet de notre village, qui restera à peaufiner et à compléter en fonction de l'actualité.
Dans un autre domaine, la communauté de communes de la Semine ayant pris la compétence PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), nous avons interrompu le PLU engagé en 2014. Cependant, la commune conserve le droit du sol, c'est-à-dire la délivrance des autorisations d'urbanisme.

En lien avec ces décisions, une étude est en cours sur la constitution d'une commune nouvelle au sein du territoire de la Semine. Bien évidemment, avant de s'engager dans ce projet audacieux, une réflexion et une analyse approfondie s'imposent. Elles nous permettront de peser les avantages et les inconvénients pour chaque commune. En effet, hormis l'aspect financier, une réelle volonté politique au regard de l'intérêt général doit véritablement émerger avant de s'engager dans cette voie.

Enfin, avec l'arrivée des beaux jours, la vie extérieure va reprendre et forcément occasionner certaines nuisances sonores. J'en appelle donc à votre bon sens afin que l'été 2015 se passe dans le respect, la tolérance et la bonne entente entre voisins.
L'ensemble du Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une excellente lecture et de bonnes vacances estivales.

Votre Maire, Alain Lambert

La commune équipée d'un défibrillateur…

Depuis le décret du 4 mai 2007, le défibrillateur automatisé externe (DAE) est utilisable par toutes les personnes formées ou non aux gestes d'urgence compte tenu de la simplicité et de la sécurité de son utilisation.

Comment utiliser un DAE ?

APPELER

Une personne vient de s'effondrer brutalement :

- s'assurer qu'il n'existe aucun danger environnement, sinon s'en protéger.
- constater immédiatement l'absence des signes de vie : la victime est inconsciente et ne respire pas.
- appeler à l'aide (15 pour le SAMU, 18 pour les sapeurs-pompiers ou 112 pour un appel européen).

MASSER

- débuter immédiatement le massage cardiaque à une fréquence régulière de 100 compressions sternales par minute.
- poursuivez jusqu'à la mise en place d'un défibrillateur, l'arrivée des secours ou une réaction de la victime.

DEFIBRILLER

- ouvrir et mettre en fonction le défibrillateur.
- placer les électrodes sur la poitrine nue de la victime.
- suivre les recommandations du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.

Le défibrillateur est à disposition à la salle des fêtes

Services des Eaux et de l'Assainissement : Facture unique dès 2015

La Commune de Saint-Germain-sur-Rhône et la Communauté de Communes de la Semine ont signé une convention permettant une facturation unique, établie par la Commune, et comprenant toutes les prestations liées à votre consommation d'eau potable et aux taxes qui en découlent : agence de l'eau, redevance assainissement.

La période de facturation reste identique : du 1er août de l'année N-1 au 31 juillet de l'année en cours. Vous recevrez donc courant août une facture unique, où apparaitra clairement le détail Eau / Assainissement.

Une seule facture pour un seul règlement, à effectuer auprès du Trésor Public !

Bien entendu, si vous rencontrez des difficultés pour régler la totalité de votre facture dans les délais, n'attendez pas pour vous rapprocher de votre comptable public pour envisager les modalités de vos paiements.

La prochaine étape dans cette simplification administrative devrait être le paiement en ligne , le prélèvement, voire la mensualisation. Nous y travaillons.

Comité des fêtes

Lors de ses repas du village, le comité des fêtes vous a fait parcourir : L'Italie, l'Espagne, la Suisse, le Mexique…. (sauf en 2014 en raison de la rénovation de la salle des fêtes).

Et le 18 avril dernier, les membres du comité ont eu plaisir à organiser ce traditionnel repas sur la région du Sud Ouest.

Notre chef cuisinier François Jacquemier a concocté un succulent cassoulet, des cannelés et une salade de pruneaux au vin. Ce menu ainsi que la décoration de la salle ont été très appréciés des convives, venus nombreux à ce rendez- vous.

Et …une nouveauté très prisée cette année : la Vente à emporter.

Nouveau site internet

Notre nouveau site est maintenant opérationnel !

L'adresse est inchangée :

www.saint-germain-sur-rhone.com

Nous l'avons voulu plus complet et plus structuré.

Nous espérons qu'une fois surmontée l'adaptation à cette nouvelle formule, vous aurez plaisir à le consulter régulièrement, et y trouverez les informations que vous souhaitez.

N'hésitez pas à nous faire part de toute suggestion d'amélioration !

Repas des ainés

Dimanche 15 mars, comme le veut la tradition, nos aînés se sont retrouvés pour un moment festif, le repas des anciens, avec pour thème cette année « cadre champêtre ».
Des retrouvailles qui donnent l'occasion à chacun d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on ne côtoie pas régulièrement.
Après un discours de bienvenue et une pensée émue pour les absents, le repas s'est ouvert par un délicieux apéritif préparé par les membres du CCAS.
Le reste du repas, aussi fin que gourmet, était préparé par le chef de notre restaurant communal Thomas GRAND-CLEMENT. L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, animée par « Mam'Zelle Sé et son Guitou » , une journée encore haute en couleurs cette année.

Fête des mères

Les mamans ont été une fois encore à l'honneur ce samedi 30 mai. Après un hommage de M. le Maire soulignant l'importance de leur rôle comme mamans et comme femmes dans la société, les enfants du village nous ont offert un florilège de poésies. Les mamans de l'année se sont vu offrir un superbe bouquet de fleur, et chaque maman présente est repartie avec un joli sac cabas (plusieurs modèles au choix), bien pratique en de multiples circonstances.

Joie d'une rencontre après le culte en l'église de St Germain sur Rhône (paroisse Saint Jacques des Usses)

Ce samedi 21 mars 2015 avait lieu une messe en notre église. Dans le cadre de l'action de carême, des personnes de notre paroisse proche du secours catholique-terres solidaires ont proposé un souper partage.
En effet, le carême n'est depuis longtemps plus une période de jeune et abstinence extrême mais un moment de sobriété, réflexion au profit de son prochain.
Quelle joie de partager une simple soupe de légumes et un fruit dans une attitude de dialogue et profonde amitié.
Merci à tous les participants.

Patrice Gérard

Traditionnel nettoyage de printemps pour la commune

Cette année, une quinzaine de bénévoles seulement se sont retrouvés sous un beau soleil printanier pour procéder au nettoyage de la commune.
Cela n'a pas empêché chacun de s'atteler à la tache avec courage et bonne humeur.
Il est appréciable de constater que la commune est de moins en moins sale. Toutefois, la route des bois reste de loin la plus souillée, de par la proximité de la déchetterie. Rappelons une fois de plus que l'usage de remorques bâchées éviterait bien des pollutions.

Un grand merci à tous!

Carte nationale d'identité et passeport : effectuez vos démarches sans attendre l'été

Vous souhaitez partir en vacances à l'étranger cet été ? Quel est le titre d'identité exigé pour votre destination ? Comment effectuer une demande de carte nationale d'identité (CNI) ou de passeport ? Retrouvez sur Service-public.fr 18 fiches pratiques destinées à faciliter vos démarches.

http://www.service-public.fr/actualites/

Urbanisation stoppée, secteurs de Bel Air/Les Crêts et Cusinens/Lapraz

La commune de Saint-Germain-sur-Rhône est équipée de 3 stations d'épuration, exploitées par la Communauté de Communes de la Semine : Bel Air, avec une capacité d'accueil de 120 habitants (120 EH), Cusinens (150 EH) et Beaumont (500 EH).
Or il s'avère que les ouvrages de Bel Air et de Cusinens sont saturés au niveau hydraulique en raison du nombre important d'abonnés raccordés au réseau d'eaux usées. Par ailleurs, les suivis réalisés montrent une nette dégradation de la qualité de l'eau sur le milieu récepteur, en raison de la faiblesse du débit d'étiage des cours d'eau recevant les eaux usées traitées.
En conséquence, en raison de la surcharge de pollution collectée et de la dégradation du milieu récepteur, **les stations d'épuration de Bel Air et Cusinens ont été déclarées non conformes** par les services de la Direction Départementale des Territoires – cellule de la prévention des pollutions et ressources.
Il n'est donc plus possible de permettre le développement de l'urbanisation de Bel Air et de Cusinens. Aussi, **en application des dispositions de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme, toute demande de permis de construire sur ces deux secteurs, visant à créer de nouveaux logements, sera refusée.**

Avec les beaux jours qui arrivent, plus que jamais, respectons nos voisins !

Bruits d'outils : les jours ouvrables de 8h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
La déchetterie est ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Et rappelons enfin qu'une piscine peut être plus bruyante que bien des outils , de même que nos amis les bêtes !!! (propriétaires, merci d'être vigilants)

Infos pratiques : Mairie : 04 50 77 92 92
Ouvert au public : lundi de 14h à 17h30, mercredi de 14h à 17h,
vendredi de 9h à 12h
Site internet : **www.saint-germain-sur-rhone.com**
Congés d'été : Fermeture du 10 au 30 août 2015

Imprimé par Ateliers Offset Frangy en 280 exemplaires

Agenda (mairie, CCAS, comité des fêtes)

Marche nocturne : samedi 12 septembre
Voyage des aînés : dimanche 20 septembre
Cross de la Semine : dimanche 25 octobre
Spectacle enfants : vendredi 20 novembre
Colis des aînés : samedi 19 décembre
Vœux du maire : lundi 28 décembre